



**RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE**  
**LIGUE AURA BADMINTON**  
**SAISON 2024/2025**



Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	L'Après Boulot D'Hiver Villardois
N° de dossier Poona :	2403991
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Centre Dombes
Lieu de la compétition :	Villars les Dombes

**GÉNÉRALITÉS**

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititon jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :	National
2) La compétition se déroule du :	26/02 2025 au 26/02 2025

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
-------------------------------	--------

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Petitgenet Noël
--	-----------------

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Agrain Morgan
-----------------------------------	---------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

**SÉRIES ET TABLEAUX**

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.	D9	à	N3
---	----	---	----

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

--

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
--	-----	---------------

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules uniques
---	----------------

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

**INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE**

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club
---------------------------	------------------------------

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	19/02	2025
---	-------	------

Le nombre maximum de joueurs sera de	64	par jour
--------------------------------------	----	----------

Une liste d'attente sera établie pour l'ensemble de la compétition en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
--------------------------------

## Critère 2 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :   
lien BadNet :   
adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié  à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau  2 tableaux  3 tableaux   
Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	20/02	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	21/02	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

## FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

EN cas de forfait d'un(e) participant(e), la paire peut être remplacée par une paire inscrite et figurant sur liste d'attente dans l'ordre de celle-ci

## DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à  de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

**SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES**

La constitution des tableaux se fera en fonction du CPPH.  
Les matchs se dérouleront en poule unique de 4.  
Les volants sont à la charge des joueurs/joueuses.  
Le tournoi se déroulera à la halle des sports de Villars les Dombes, Rue des Dombes (face à la caserne des pompiers).  
Une buvette sera également de la partie